

Fiche indicateurs annexée à l'appel à projet 2022
À compléter impérativement pour toutes les actions 2021 reconduites

Nom de la structure :

Intitulé de l'action :

Indicateurs relatifs aux bénéficiaires de l'action en 2021 :

- Nombre de bénéficiaires attendus sur l'action
- Nombre de bénéficiaires au début de l'action :
 - Nombre de personnes issues d'un QPV :
 - Pour les actions multi-quartiers : Nombre de personnes par quartier:

- Nombre de bénéficiaires à la fin de l'action :
- Expliciter la différence éventuelle entre le nombre de bénéficiaires initial et final :

- Quelle est la plus-value apportée aux bénéficiaires ?

- Nombre d'heures consacrées par la structure :
 - En présence des bénéficiaires notamment pour les actions ponctuelles (type sorties)
 - Modalités de l'accompagnement mis en œuvre (entretien, évaluation, bilan...) :

Indicateurs relatifs à la structure et aux thématiques de l'action conduite en 2021 :

- L'action conduite s'inscrit-elle dans une démarche partenariale (avec d'autres structures associatives, institutions, etc.) ? Si oui, sous quelles modalités de collaboration et avec qui ?

- Quelles sont les principales difficultés rencontrées (sur l'action, le contexte social du public, sur la mise en œuvre du partenariat) ?

- Quelles sont les limites de l'action ?

.....
.....
.....
.....

- Quelles sont les perspectives d'évolution pour les surmonter ?

.....
.....
.....
.....

- L'action conduite participe-t-elle à la promotion de l'égalité femme-homme ?
Oui Non

Si oui : (cochez-la ou les cases correspondantes)

- L'action est spécifiquement destinée aux femmes :

Pourquoi :
.....

- L'action favorise l'émancipation des femmes ;
- L'action permet de lutter contre les stéréotypes de genre ;
- L'action favorise la mixité entre les femmes et les hommes ;
- L'action permet de lutter contre les violences commises en raison d'une appartenance à un sexe ;
- Les intervenants ont bénéficié d'une formation relative à l'égalité femmes-hommes ;
- Les intervenants envisagent une formation relative à l'égalité femme-homme ;

Comment le public participe à l'élaboration de l'action ?

.....
.....

Quelles démarches sont mises en place pour favoriser la mixité ?

.....
.....

- L'action conduite participe-t-elle à la prévention et la lutte contre les discriminations ?
Oui Non

Si oui, l'action a permis de : (cochez-la ou les cases correspondantes)

- Lutter contre la discrimination en raison de l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, à une nation ou à une prétendue race ;
- Lutter contre la discrimination en raison de l'origine réelle ou supposée ;
- Lutter contre la discrimination en raison des croyances ou appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée ;
- Lutter contre la discrimination en raison de l'orientation sexuelle ;

- Autres
.....
.....